

RENTÉE DU 2 NOVEMBRE IMPOSONS LE RESPECT DES NORMES SANITAIRES !

La rentrée du 2 novembre va se dérouler dans quelques jours après l'annonce du second confinement. Contrairement au printemps dernier, les écoles, les établissements et les services seront ouverts à l'accueil de nos élèves. Contrairement à ce qui est martelé par le ministère : RIEN n'est prêt, ni pour nous, ni pour nos élèves.

Avec cette fiche pratique,
la CGT Educ'action 93 fait le point
sur les mesures minimales de sécurité à exiger
auprès de l'employeur.

**Le protocole sanitaire édité par le ministère
est très insuffisant.
Imposons le respect des normes sanitaires
dans nos écoles, établissements et services :**

Pour rappel, l'employeur a une **obligation de résultats** en matière de santé et sécurité au travail pour les personnels comme pour les élèves. L'administration engage donc sa **responsabilité juridique** en cas de manquement à son devoir de protection et il faut donc le lui rappeler afin qu'il prenne les mesures nécessaires (Article 2-1 du Décret 82-453 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique].



Présence de savon liquide
et de serviettes jetables
en permanence ?



Communication des cas
de Covid-19 aux personnels
et aux familles ?



Présence de masques pour
les élèves et les personnels
en quantité ?



Distanciation sociale
et déplacements
dans les locaux ?



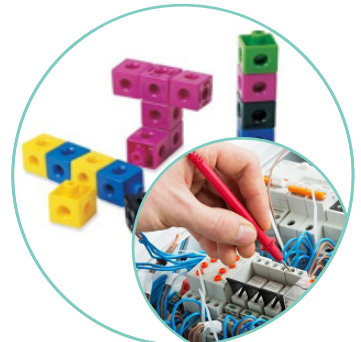
Désinfection et aération
fréquente des locaux ?



Limitation du brassage
des élèves dans les
locaux ?



Protocole pour
l'établissement
et la cantine ?



Désinfection
du matériel pédagogique ?

LA CGT Educ'action 93 prendra toutes ses responsabilités pour **garantir la protection des personnels, des usager.ères** : faute de mise en œuvre d'une telle politique, elle entend utiliser **tous les moyens à sa disposition** : droit d'alerte, droit de retrait, recours au CHSCT. Au niveau national, la CGT Educ'Action a déposé des **préavis de grève** jusqu'au 22 décembre prochain pour couvrir tous les personnels.